

QUESTIONNAIRE DE SANTE (QS-SPORT)

A remplir uniquement si vous étiez déjà adhérent(e) à l'Ecole de Danse du Lude avec un certificat médical postérieur au 01/07/2023 (valable 3 ans). Au-delà, un nouveau certificat doit être fourni.

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?		
Avez-vous ressenti une douleur de poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour de raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite,) ?		
Votre pratique sportive s'est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du(de la) licencié(e), en aucun cas la responsabilité de l'Ecole de Danse ne pourra être engagée.
Une réponse « ne sait pas » est considérée comme oui et donc nécessite un avis médical.
Questionnaire personnel et confidentiel à conserver par le(la) licencié(e).

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

- Pas de certificat médical à fournir si celui en notre possession date de moins de 3 ans et couvre la totalité de la saison sportive,
- Attestez simplement de vos réponses négatives, selon les modalités prévues par la Fédération, cochant la case prévue à cet effet sur le dossier d'inscription.

Les réponses apportées au questionnaire ci-dessus étant confidentielles, merci de le conserver.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

- Certificat médical obligatoire,
- Consultez un médecin et lui présentez ce questionnaire renseigné afin qu'il puisse réaliser un examen adapté à votre cas.